

ALPHAJET FRANCE (ISIN: FR0014004VW6)

Compartiment de la SICAV ALPHAJET FUNDS géré par ALPHAJET FAIR INVESTORS

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion

L'objectif de gestion du compartiment ALPHAJET FRANCE est d'obtenir au travers d'une gestion discrétionnaire et dynamique, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice MSCI ® France IMI – Net Returns EUR. Le compartiment sera investi de 75% à 110% de l'actif net en actions de sociétés françaises de toutes tailles de capitalisation et de tous secteurs éligibles au PEA.

L'indice MSCI ® France IMI – Net Returns libellé en Euro est un indice représentatif des principales capitalisations en France disponible sur <https://www.msci.com/end-of-day-data-search> (code Bloomberg NE664165). La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Politique d'investissement

Le gérant met en œuvre une gestion discrétionnaire et dynamique. Le compartiment sera investi de 75% à 110% de son actif net sur des actions négociées sur les marchés français ou de sociétés françaises, de tous secteurs et de tailles de capitalisation. Il pourra investir sur d'autres marchés européens que le marché français dans la limite de 25% de l'actif net (hors marchés de pays émergents).

Les actions de petites et moyennes capitalisations (capitalisations boursières inférieures à 10 milliards d'euros) représenteront au maximum 50% de l'actif.

Ce compartiment vise à obtenir des plus-values à long terme en investissant dans un portefeuille d'actions de sociétés européennes sélectionnées par l'équipe de gestion selon une approche dite quantamentale, c'est-à-dire une analyse quantitative de l'univers permettant d'établir une liste restreinte de sociétés offrant les meilleurs profils, et un suivi fondamental des sociétés entrées dans le portefeuille.

L'analyse quantitative, réalisée mensuellement, attribue un score à chaque société de l'univers d'investissement, en fonction de critères quantifiés sur les perspectives de croissance, la valorisation, le momentum boursier, la robustesse du modèle économique, des indicateurs de sentiment de marché.

Les sociétés avec les meilleurs scores ou des scores en nette amélioration entrent dans la liste d'achat des titres pouvant faire partie du portefeuille (la « Buy-List »).

Le compartiment gèrera la liquidité au plus près grâce aux indicateurs de suivi suivants :

a /Filtre de liquidité minimum de 250 k€ échangés quotidiennement en moyenne sur les 12 derniers mois pour pouvoir initier une ligne ; b/Aucune position action ne pourra dépasser 10 jours de transactions moyennes constatées sur les 12 derniers mois.

L'exposition globale (titres et instruments dérivés) du compartiment sur les marchés actions français sera à hauteur de 75% minimum de l'actif net.

Le compartiment ALPHAJET FRANCE pourra en complément de sa gestion fondamentale et opportuniste tenir compte de critères extra-financiers ESG (Environnementaux, Sociaux et de gouvernance) sans que cela soit un engagement ou une approche sélective.

Le compartiment se réserve la possibilité d'intervenir sur les instruments financiers à terme négociés sur les marchés règlementés ou organisés internationaux, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques de marché actions. L'exposition globale (titres en direct et instruments à terme) ne pourra excéder 100% de l'actif net (110% en cas de recours à l'emprunt d'espèces).

Le compartiment peut détenir jusqu'à 25% de son actif en parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA de droit européen ouverts à une clientèle non professionnelle de type monétaire libellé en euros, dans le cadre de la gestion de sa trésorerie et/ou de la réalisation de sa stratégie d'investissement pour répondre à son objectif de gestion.

Il est précisé que le compartiment pourra être exposé à hauteur de 25% de son actif net au risque de change.

ALPHAJET FRANCE est un compartiment de capitalisation.

Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées chaque jour de bourse ouvrable avant 12h00, heure de Paris (J) et exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour ouvrable (J). La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris (selon calendrier officiel d'EURONEXT PARIS S.A.) et des jours fériés en France.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible				A risque plus élevé		
Rendement potentiellement plus faible				Rendement potentiellement plus élevé		
1	2	3	4	5	6	7

Explication de l'indicateur et ses principales limites

- L'indicateur de risque a été calculé en intégrant des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable quant au profil de risque futur du Fonds.
- Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.
- Le Compartiment appartient à la catégorie 6 en raison de la nature de ses investissements qui comprennent les risques présentés ci-dessous.
- Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements du Compartiment ou exposer le Compartiment à des pertes.
- La valeur des actions ou de titres liés à des actions peut être affectée par les mouvements des marchés boursiers quotidiens.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur

- En particulier, la survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact significatif sur la valeur liquidative de votre OPCVM.
- Risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.
- Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.
- Risque de liquidité : lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.

Frais

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	Néant	Aucun frais ne sera prélevé sur votre capital lors de l'investissement ou du rachat.
Frais de sortie	Néant	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	0.85%	Les « frais courants » se fondent sur les frais estimés à la date d'agrément. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de performance	15% TTC de la performance annuelle du compartiment au-delà de la performance de l'indice MSCI ® France IMI – Net Returns EUR (code Bloomberg NE664165)	Les trois périodes de référence retenues sont : ▪ L'exercice comptable considéré, soit une période de 12 mois courant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année (à l'exception du 1er exercice comptable pour lequel une période de 16 mois est prévue, du 27/08/2021 au 31 décembre 2022) ; ▪ La période débutant à la dernière date de clôture comptable ayant fait l'objet d'une cristallisation de la provision au titre de la commission de surperformance ; ▪ L'intégralité de l'historique de la catégorie d'actions concernée à compter de la date de création desdites parts La commission de performance ne sera prélevée que lorsque les trois conditions énumérées ci-avant seront réunies : une surperformance sur l'année en cours ET depuis la dernière date de clôture comptable donnant lieu à cristallisation de la provision pour frais de gestion variables ET depuis la création. Si, sur l'exercice considéré, la performance de l'OPCVM est inférieure à celle de l'actif de référence, sur l'intégralité de l'existence de la catégorie de parts considérée, ou depuis la dernière date de cristallisation, la part variable des frais de gestion sera nulle et toute sous-performance par rapport à l'indice de référence devra être compensée avant que les commissions de surperformance ne redeviennent exigibles. Le versement d'une commission de surperformance est possible en cas de performance négative (par exemple, si le fonds a dépassé son indice de référence mais enregistre une performance négative dans l'ensemble).

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.alphajet.eu

Performances passées

Avertissement

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM sera calculée coupons et dividendes nets réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Indicateur de référence : MSCI@France IMI – Net Returns EUR.

Date de création de l'Action C du compartiment : 27 août 2021

Devise de référence : EUR

Les performances seront affichées à la fin de la première année civile complète, soit à partir de décembre 2022

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM

Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours sur simple demande écrite auprès de ALPHAJET FAIR INVESTORS 18, rue de la Pépinière - 75008 PARIS.

Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative

La valeur liquidative est disponible auprès de ALPHAJET FAIR INVESTORS ou sur le site internet www.alphajet.eu et sur les sites d'informations financières.

Fiscalité

Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention d'actions d'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de ALPHAJET FAIR INVESTORS ne peut être engagée sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

ALPHAJET FAIR INVESTORS a mis en place une politique de rémunération, cette dernière est disponible sur le site internet suivant www.alphajet.eu. Une copie papier de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande.

Ce compartiment est agréé en France et réglementé par l'AMF.

ALPHAJET FAIR INVESTORS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 novembre 2022.